

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 13

Artikel: Choses d'économie électrique suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

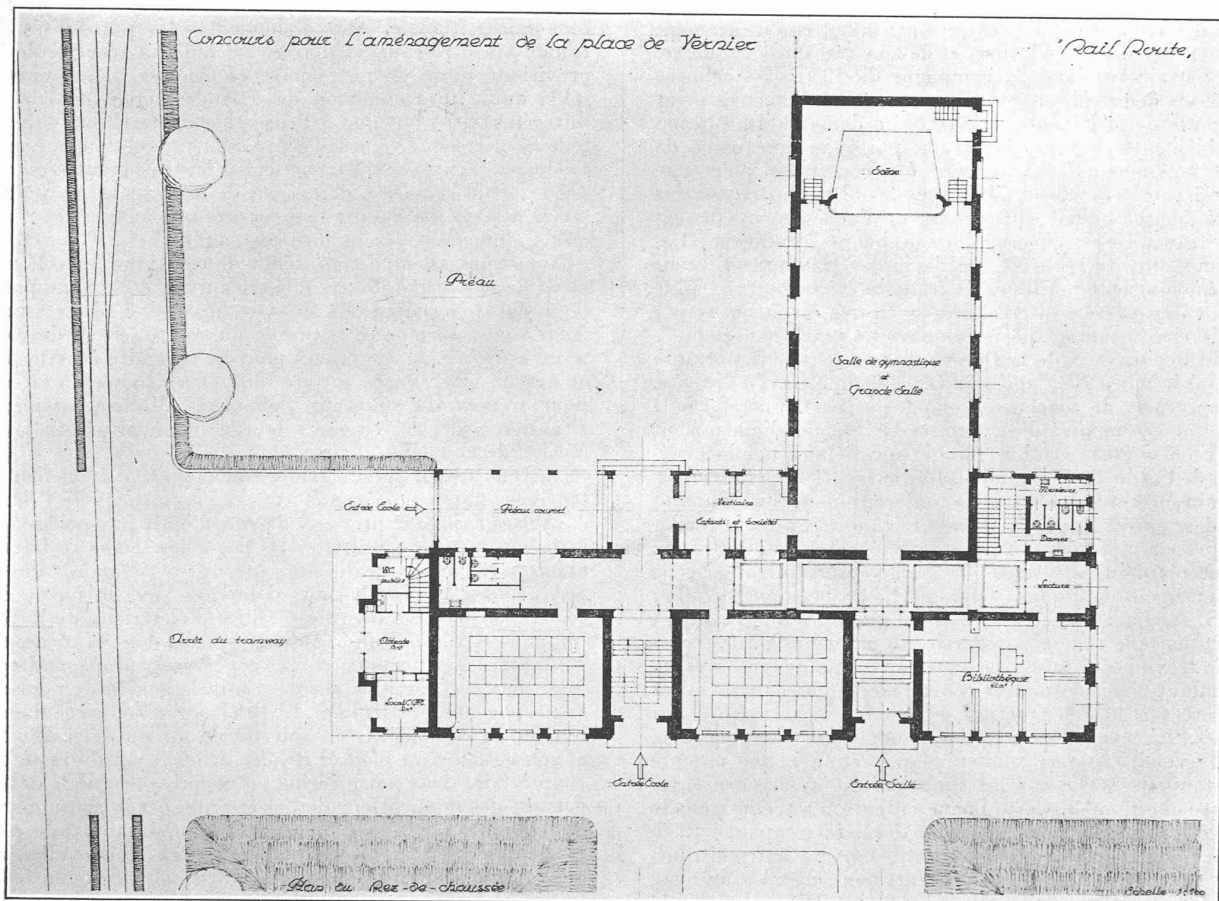
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plan du rez-de-chaussée (Bâtiment d'école et station-abri). — 1 : 400.

1er prix : projet de M. H. Frey.

genevoise des tramways électriques, Ed. Virieux, architecte, directeur du plan d'extension de Lausanne, J. Favarger, architecte, à Lausanne, et G. Bovy, architecte, à Genève, s'est réuni les vendredi 13 mars et samedi 14 mars 1936, à la salle de réunions de Vernier, où sont exposés les projets.

Lors de la première séance, le 13 mars 1936, à 9 h., le jury a désigné M. L. Dufour, maire de Vernier, comme président, et a fait appel à M. A. Vierne, secrétaire du Département des Travaux publics, pour assumer les fonctions de secrétaire.

Le jury procède tout d'abord à un examen préliminaire des 36 projets présentés au point de vue de leur régularité, relativement aux conditions du programme, et il décide d'écarter 7 projets, qui ne sont pas conformes aux données du concours, soit du fait que les documents exigés n'ont pas été fournis, soit parce que les alignements imposés n'ont pas été respectés, soit encore parce que la tête de ligne de la C. G. T. E. n'a pas été prévue sur les parcelles indiquées.

Restaient, après cette élimination, en présence 29 projets. Après un examen individuel des divers envois, le jury décide de procéder à un premier tour d'élimination.

Quatre projets sont éliminés à l'unanimité pour cause d'insuffisance totale ou de défaut d'adaptation évident aux buts définis par le programme.

Après ce premier tour, restaient en présence 25 projets.

Après discussion, le jury décide de procéder à un second tour d'élimination. Sont éliminés à l'unanimité 16 projets qui, tout en présentant certaines qualités, ne répondent pas d'une façon suffisante au but proposé, soit du point de vue de l'aménagement de la place ou du problème de circulation qu'il pose, soit du point de vue de l'architecture de l'école.

Après ce second tour, restaient en présence 9 projets au sujet desquels il est décidé de passer à la critique qui por-

tera principalement sur les points suivants : 1. aménagement général de la place et des plantations ; 2. aménagement des voies et de la tête de ligne de la C. G. T. E. ; 3. examen de la station-abri de la C. G. T. E. et de l'annexe du bâtiment scolaire au point de vue de l'implantation, de la distribution et de l'architecture.

(A suivre.)

Choses d'économie électrique suisse.

Voici quelques extraits du dernier rapport annuel de la S. A. l'Énergie de l'ouest-suisse (EOS) :

..... Pendant la campagne de 1935, le temps n'a pas été favorable aux travaux de la Dixence. D'une part, à cause de la persistance de la neige qui était tombée en grosses quantités, ce n'est guère qu'au début de juin que les chantiers du barrage ont pu reprendre leur activité ; d'autre part, en fin de saison, les conditions météorologiques ont été déplorables. Malgré cela, grâce à l'énergie et à la fermeté avec lesquelles les travaux furent dirigés, grâce aussi aux efforts de tous, le programme prévu a été entièrement réalisé. C'est le 30 septembre 1935 que fut terminée la mise en place des 75 000 m³ de béton qu'il restait à couler pour donner au barrage son volume final, et c'est au commencement d'octobre qu'on achevait de poser les quelque 24 000 m² de revêtement en moellons qu'il restait à placer pour revêtir complètement le barrage. Vu le peu de temps disponible pour l'exécuter, ce dernier travail nécessita un gros effort. En outre, au cours de la saison, on aménagea les terrains devant l'usine de Chandoline, et on y construisit les maisons des chef et sous-chef d'usine. Enfin, le mois

d'octobre et le début de novembre furent employés au nettoyage des chantiers du barrage ainsi qu'au commencement du démontage des installations et de leur transport en plaine.

Et c'est ainsi qu'avec la campagne de 1935 s'est achevée cette œuvre de grande envergure que constitue l'aménagement de la chute de la Dixence, œuvre qui a demandé la solution de problèmes techniques nouveaux puisqu'aucune usine de grande puissance n'avait encore été construite pour une pareille hauteur de chute. Mais tous les obstacles rencontrés ont été heureusement surmontés, et l'achèvement de ces grands travaux s'est effectué dans de bonnes conditions. Les prévisions ont été réalisées. Le devis des travaux qui avait été fixé à environ 60 millions de francs a été respecté ; seul le montant des intérêts intercalaires se trouve être dépassé par suite de circonstances spéciales qu'on ne pouvait prévoir.

La fin des travaux de la Dixence est une étape importante tant dans la vie d'*EOS* que dans celle de la *S. A. La Dixence*, qu'il convenait de marquer d'une façon particulière. On le fit par une cérémonie¹ d'inauguration simple et digne qui eut lieu à Sion le 30 novembre 1935 et qui débuta par la bénédiction de l'usine de Chandoline. Des autorités ecclésiastiques, de nombreuses autorités civiles tant cantonales que communales, des représentants du monde technique suisse, les collaborateurs et le personnel prirent part à cette manifestation. Malheureusement cette date du 30 novembre fut aussi celle du licenciement de la plus grande partie du personnel régulier de la *S. A. La Dixence*, et ce n'est pas sans un sentiment d'amertume que celle-ci vit partir, en un temps où les occasions de travail sont rares, ces ingénieurs, employés et ouvriers qui pendant plusieurs années consacrèrent tout leur savoir et leurs forces à la construction de ces ouvrages maintenant terminés. En ayant ici pour eux une pensée de gratitude, nous ne voudrions pas oublier de relever la bonne entente qui a toujours régné sur les chantiers de la Dixence entre chefs et subordonnés. Cette bonne entente n'a même pas été troublée lorsque, au cours de cette dernière campagne 1935, quelques jeunes meneurs cherchèrent, dans un but politique, à créer un mouvement de mécontentement chez les ouvriers, incident qui se termina à l'avantage de la « Dixence » et cela sans qu'une seule heure de travail ait été perdue sur les chantiers.

.....Nous vous disions, dans notre dernier rapport, que l'usine de Chandoline a pris vie à une époque d'abondance d'eau inconnue jusqu'ici et qui s'est maintenue pendant tout l'hiver 1934-1935. Ces conditions particulières n'ont pas changé au cours de l'année 1935 qui a été très pluvieuse, et l'hiver 1935-1936 a enregistré des eaux encore plus abondantes que l'hiver précédent. Il en est résulté que, dans toute la Suisse, l'énergie en réserve dans les accumulations a été fort peu utilisée pendant l'année passée et surtout au cours de ce dernier hiver. Il en a été de même de l'énergie de la Dixence, car, s'il a fallu parfois couvrir, pour l'un ou l'autre de nos preneurs, des pointes d'une certaine importance, cela n'a été que pour des périodes de très courte durée. Notre mouvement d'énergie n'a ainsi pas progressé comme, par suite des nouveaux contrats conclus, on aurait pu s'y attendre, et il n'a atteint en 1935 que 133 millions de kWh (108 millions en 1934). Mais les conditions hydrologiques que nous avons eues ces derniers temps sont tout à fait exceptionnelles ; il suffira qu'elles redeviennent normales, que nous ayons un hiver quelque peu froid et sec, pour que soient mis en évidence les grands services que la Dixence est en mesure de rendre non seulement à la Suisse romande mais à tout notre pays. Car il est évident qu'une usine de pointe de la puissance et de la capacité de production de celle de Chandoline doit mettre ses réserves à la disposition de tout le pays et ne pas en faire bénéficier qu'une partie de celui-ci. Cependant, un fait s'oppose encore à cela ; c'est l'absence d'une liaison² entre notre réseau et les grands réseaux de la Suisse allemande, tous déjà reliés entre eux. Mais nous avons de sérieuses raisons de croire que cette liaison, facilement réalisable, ne tardera pas à être

¹ C'est au cours de cette cérémonie que l'Université de Neuchâtel conféra à M. J. Landry, directeur de l'École d'ingénieurs de Lausanne, président de la *S. A. « La Dixence »* et directeur général des travaux de cette entreprise, le grade de docteur *honoris causa*.

² Voir, pour cette question de « liaison » l'extrait du « Consommateur d'énergie », à la page 142 de notre dernier numéro. — *Réd.*

établie. Elle s'impose dans l'intérêt bien compris de notre économie nationale. Afin d'augmenter les possibilités d'entraide entre réseaux et d'accroître ainsi la sécurité de l'approvisionnement de notre pays en énergie, il est indispensable que l'interconnexion des grandes lignes de transport soit générale et étendue à l'ensemble du territoire suisse, de telle manière que tous les centres de production importants soient reliés entre eux. En particulier les trois grands réservoirs d'énergie de la Suisse, dont celui de la Dixence, ne pourront servir le pays dans toute leur mesure que lorsque les réseaux qu'ils alimentent seront interconnectés.

Nous vous avons dit au début de ce rapport que le placement de nos disponibilités d'énergie avait été mis au premier plan des préoccupations de vos organes d'administration. Nous vous informons à ce propos que notre service des ventes a été renforcé afin de mieux pouvoir répondre à cette tâche, et que de gros efforts ont été faits et continuent à être faits pour trouver de nouveaux débouchés. Malheureusement la situation générale, toujours lourde, ne facilite pas la conclusion de nouvelles affaires.

.....D'autre part, nous avons estimé qu'il y avait lieu d'intensifier la propagande en faveur des applications de l'électricité en Suisse romande, propagande qui n'était pas poussée avec la même vigueur par toutes les centrales. Dans ce but nous avons créé, avec quelques-uns de nos actionnaires qui sont producteurs et distributeurs d'énergie, sous la forme d'une société coopérative intitulée « Office d'électricité de la Suisse romande (OFEL) », un organisme spécial dont la tâche est de concentrer les efforts en ce qui concerne la propagande générale, tout en laissant à chaque centrale le soin de pourvoir à sa propagande particulière. L'OFEL qui a son siège dans nos bureaux a commencé son activité au milieu de juillet 1935, et son action s'est bientôt révélée utile. Il y a du reste beaucoup à faire dans notre région en ce qui concerne le développement des applications de l'électricité, car la consommation du courant par tête d'habitant en Suisse romande est de beaucoup inférieure à ce qu'elle est en Suisse allemande. Sans doute y a-t-il chez nous moins d'industrie, mais ce seul fait n'est pas la cause du déficit de consommation signalé ; celui-ci est dû en grande partie à ce que les applications domestiques de l'électricité sont encore peu répandues dans nos foyers. Ne compte-t-on pas actuellement en Suisse allemande plus de 120 000 ménages qui cuisent à l'électricité alors qu'il n'y en a pas encore 6000 en Suisse romande ! Espérons que nous ne mettrons pas trop de temps à rattraper notre retard.

Nous désirons encore vous faire part que la « Société anonyme pour la Fabrication du Magnésium », à laquelle nous sommes intéressés, et qui a eu des débuts difficiles, est actuellement en bonne voie.

DIVERS

Comité national suisse de la Conférence mondiale de l'énergie.

Le comité national suisse de la Conférence mondiale de l'énergie (*C. N.*) a tenu son assemblée annuelle, le 18 mai 1936, à Bâle. Le comité a pris connaissance avec un vif regret de la détermination de son président, M. *Edouard Tissot*, D^r ès sc., de quitter la présidence. M. Tissot occupait ce poste depuis la fondation du *C. N.*, en 1924, qui fut créé à l'instigation de l'Association suisse des Electriciens, alors présidée par M. Tissot. C'est à lui qu'est dû l'essor du comité et en particulier la réalisation et le succès de la session partielle de la Conférence mondiale de l'énergie, de Bâle, en 1926. Grâce à ses grands efforts, il fut, en outre, possible en 1932 d'organiser le comité national en une association, conformément aux articles 60 et suivants du Code civil suisse, et de grouper ainsi les offices fédéraux intéressés, institutions, associations, entreprises industrielles et membres individuels, afin de faire valoir les intérêts de la Suisse aux Conférences mondiales de l'énergie et de préparer la participation de notre pays à ces manifestations.